

[Texte]

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Thursday, June 5, 1969.

• 2012

The Chairman: Gentlemen, we have a quorum.

Before we commence our examination of Bill C-195, I would like to table a letter received from Dr. J. Harry G. Smith, Study Group Leader, Forest Resources Research, Faculty of Forestry, University of British Columbia, together with a summary of his body's terms of reference. Is it agreed that we table this?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Also, with reference to the seal hunt, may I have a motion that the original minutes of the New Brunswick Society for the Prevention of Cruelty to Animals tabled before this Committee at the meeting of Thursday, May 8, 1969, be returned to the Society after a photocopy of the same has been made part of the official records of the said Committee?

Mr. Comeau: I so move.

Motion agreed to.

The Chairman: I also wish to announce that the tapes and film requested from WNEW Television Station in New York, have arrived. Shall we file these tapes as an exhibit, with the Clerk? These were the tapes which were used as evidence in the seal hunt.

An hon. Member: Can they still be transcribed and given to Committee members, Mr. Chairman?

The Chairman: We have no Order of Reference.

Mr. Crouse: Mr. Chairman, in view of the reports of these tapes from the hearings, it may well be, because of the information tabled in the House by Mr. McGrath recently about the continued activities on the seal hunt, that—in my opinion, at least—these tapes and the information they contain will be useful to us at a future session of Parliament. If we do not have an Order of Reference at the present time, then I submit that they may well be utilized at sittings in the next session.

[Interprétation]

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le jeudi 5 juin 1969.

Le président: Messieurs, nous sommes en nombre.

A l'ordre! Avant de commencer l'étude du bill C-195, je voudrais déposer une lettre que nous avons reçue de M. G. Smith, chef de groupe d'études, service des recherches des ressources forestières de l'Université de la Colombie-Britannique, laquelle lettre est accompagnée d'un résumé du mandat de son organe. Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Nous pouvons déposer ces documents et en ce qui concerne la chasse aux phoques, je voudrais que l'on présente une motion pour que l'original du compte-rendu de la Société pour la prévention de la Cruauté contre les animaux du Nouveau-Brunswick, déposé devant ce comité à la réunion du jeudi 8 mai 1969, soit retourné à la Société après avoir versé une photocopie dudit document aux dossiers officiels de ce Comité?

M. Comeau: Je le propose.

La proposition est adoptée.

Le président: Je tiens à vous dire aussi que les rubans magnétiques et le film que nous avons demandés de la station de télévision WNEW de New York sont arrivés. Est-ce que l'on dépose ces bandes magnétiques comme preuves à l'appui auprès du secrétaire? Ces bandes ont servi comme preuves au cours de l'audience sur la chasse aux phoques.

Une voix: Peut-on encore les transcrire et les remettre aux membres du Comité, monsieur le président?

Le président: Nous n'avons pas d'ordres de renvoi.

M. Crouse: Monsieur le président, étant donné les rapports et comptes rendus des séances, et du fait que M. McGrath avait déposé à la Chambre, des renseignements concernant la poursuite de la chasse aux phoques, je suis d'avis que ces bandes magnétiques et ce film pourront nous être utiles à une prochaine réunion du parlement. Si nous n'avons pas encore un ordre de renvoi, je propose que ces pièces soient utilisées aux séances de la prochaine session.